

**DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES**

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

## **REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS**

-

# Comité de suivi des travaux

-

**Séance du 28 avril 2011**

**Relevé de décisions**

### **Participants :**

Michèle HAEGY – Mairie du 1<sup>er</sup> arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir

Jacques CHAVONNET - Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

Eric DOBLER - Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Joëlle ASSIMON – RATP, Communication

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

### **Excusés :**

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Alexandre MAHFOUZ, Président du collectif Beaubourg les Halles

## **1) Généralités**

Pour les sujets incombant à différentes directions de la Ville et pour lesquels la SemPariSeine n'est pas directement mandatée, cette dernière transmet les questions ou demandes d'actions exprimées dans le comité vers les directions concernées (essentiellement DEVE et DVD) et s'informe des suites données. Toutefois, pour un suivi optimal, il est convenu que la mairie du 1<sup>er</sup> et les associations de riverains prendront également ces contacts de leur côté.

## **2) Réunion publique sur la future aire de jeux pour enfants**

Il est convenu de discuter de la future aire de jeux pour enfants lors d'une prochaine réunion publique courant juin, qui portera sur un ensemble de thèmes à définir.

Il est rappelé qu'il est déjà prévu en mai une réunion d'information à l'attention des commerçants.

## **3) Barrière rue du Cygne**

M. Chavonnet a rappelé à la Ville par courrier que la barrière actuelle à l'entrée de la rue du Cygne, permettant de limiter l'accès du plateau piéton aux véhicules autorisés, est ouverte en permanence (comme celle de la rue de la Reynie), et que la Ville s'était engagée à remédier à ce dysfonctionnement par l'installation d'un nouveau système pour octobre 2010. Or, la dernière réponse envoyée à M. Chavonnet reporte cette action à l'année 2015. M. Chavonnet relancera la Ville sur ce point.

## **4) Etat des revêtements de voirie**

M. Hucher confirme que les éventuelles dégradations causées par les camions du chantier des Halles seront prises en charge par le chantier, sous la direction de la SemPariSeine. En revanche, les autres dégradations ainsi que les réparations relevant de l'entretien courant des voiries seront traitées par la DVD, qui peut être sollicitée par les membres du comité (cf point 1).

## **5) Evacuation des eaux de pluie passage des Lingères**

Mme Haegy se rapprochera de la DPE pour faire déboucher l'évacuation des eaux de pluie du passage des Lingères (cf. point 1).

## **6) Installation de poubelles supplémentaires**

La DPE a fait procéder à la mise en place de poubelles supplémentaires aux abords du chantier.

Mme Bourguinat signale que des débris sont jetés dans le couloir inaccessible compris entre les bungalows de la Bagagerie et la clôture de chantier. Mme Bourguinat enverra à M. Hucher un message détaillant une demande pour rendre ce couloir accessible.

## **7) Véhicules porte Lescot**

Le stationnement de véhicules dans cette rue est devenu particulièrement gênant, voire dangereux, du fait de l'importante densité de piétons. Des véhicules de la RATP sont notamment signalés régulièrement.

Le commissariat a signalé à la SemPariSeine avoir renforcé ses équipes sur place qui verbalisent régulièrement les véhicules non autorisés à traverser le plateau piéton.

La RATP précise que ses véhicules de service stationnent parfois rue Lescot car c'est le seul endroit d'où le personnel peut intervenir aux niveaux de la gare, via les monte-charge.

## **8) Demandes relatives à l'aire de jeux des petits**

Mme Bourguinat rappelle les demandes exprimées au comité précédent, notamment sur la mise en place d'une signalétique interdisant l'entrée du parc aux adultes n'accompagnant pas d'enfants, le remplacement des jeux cassés, l'utilité du grand arrosoir.

La SemPariSeine a comme convenu transmis ces demandes à la DEVE et la relancera. Mme Bourguinat écrira également à la DEVE sur ces points.

Les participants évoquent par ailleurs la nécessité d'installer une deuxième fontaine à eau en plus de celle située dans l'aire de jeux. La place R. Cassin semble être l'emplacement le plus pertinent. A voir également avec la DEVE.

## **9) Interventions exceptionnelles prévues sur 2011**

M. Hucher présente le tableau prévisionnel des interventions exceptionnelles prévues en 2011 (travaux de nuit, convois exceptionnels, etc.), qui sert de base aux discussions dans le cadre des

conférences Voirie, instance qui rassemble notamment les services de la préfecture de police, du commissariat et de la DVD.

Les participants seront informés à chaque comité des éventuelles évolutions de ce tableau.

### **10) Signalétique du LIP**

La SemPariSeine informe qu'au vu de la fréquentation très importante du LIP, il n'a pas été jugé nécessaire de le rendre plus visible par un changement de sa signalétique.

### **11) Eclairage au nord du site**

Il est à nouveau signalé l'insuffisance d'éclairage public autour des rues du chantier, en particulier côté St-Eustache.

D. Hucher fait part des grandes difficultés rencontrées par Citelum, société en charge de la maintenance de l'éclairage public, pour connaître les réseaux électriques existants sur le site et leur cheminement. La Sem relance régulièrement les électriciens en charge de ce sujet, sans succès jusqu'à présent. La difficulté à trouver une solution technique est augmentée par la fin prochaine du marché de Citelum et son remplacement par une autre société. Si aucune solution ne se profile, la Sem envisagera d'installer un dispositif d'éclairage provisoire.

### **12) Traversée nord-sud**

Mme Bourguinat considère que la configuration du chantier et ses évolutions dans les prochaines semaines n'empêchent pas la mise en place d'une circulation piétons pour traverser le site, et que même si quelques petits détours seraient inévitables, cette solution serait largement préférable à la situation actuelle.

M. Hucher explique à nouveau l'impossibilité de mettre en place une telle traversée du chantier. Il présente des photos des travaux en cours qui démontrent que le site est totalement impraticable pour la circulation de piétons, pour des raisons techniques (franchissement de trous et d'obstacles) et de sécurité (proximité immédiate d'engins de chantier en activité).

### **13) Ascenseurs et escalators du forum**

Des riverains rapportent régulièrement des pannes sur les ascenseurs et escalators du Forum.

M. Hucher rappelle que ces équipements sont vieux et probablement plus souvent en panne que d'ordinaire et que le remplacement de la plupart d'entre eux est prévu dans le cadre de l'opération.

### **14) Contrôle des horaires de démarrage du chantier**

La SemPariSeine assure le contrôle du respect des horaires de chantier grâce aux boîtiers chronophotographiques implantés autour du site, prenant des photos en permanence à intervalles de quelques minutes. La SemPariSeine communique chaque matin à la maîtrise d'œuvre les photos prises et les entreprises ne respectant pas les plages horaires contractuelles sont pénalisées à hauteur de 500 euros par infraction.

La Sem communiquera aux membres du comité un bilan des pénalités.

### **15) Aboiement des chiens des vigiles**

Suite aux plaintes rapportées par des riverains, la SemPariSeine a demandé aux sociétés de gardiennage des chantiers en cours de ne pas avoir de chiens la journée. La mise de muselières a également été demandée.

La Sem prépare actuellement un marché global de gardiennage de la cité de chantier à partir de 2012 ; les clauses contractuelles tiendront compte de ces mesures. Mme Bourguinat demande que la présence de chien soit exclue en 2012.

### **16) Fermeture des portes de la palissade**

Une riveraine signale qu'une porte d'accès pompier était restée ouverte dans la journée du 2 avril, laissant les passants libres d'accéder au chantier.

D. Hucher précise que, ces portes devant être ouvertes facilement par les services de secours en cas d'intervention et par le public en cas d'évacuation du forum en cas de sinistre, elles sont également susceptibles d'être assez facilement ouvertes par un passant malveillant. Il est prévu pour 2012 de poser des contacts électriques afin de prévenir immédiatement le poste de contrôle en cas d'ouverture anormale.

### **17) Incident dans la voirie souterraine**

A la demande de Mme Bourguinat, M. Hucher précise les causes de l'incident du 21 avril survenu dans la voirie souterraine : les travaux de démolition nécessaires à la création de la cité de chantier ont endommagé une partie de la dalle qui surplombe la voirie souterraine. Cette dalle est constituée d'un ensemble de poutres et de hourdis, lesquels sont d'une épaisseur d'environ 15 centimètres. La réparation a consisté à dégager la dalle des morceaux du hourdis endommagé, puis de consolider l'ensemble.

### **18) Installation d'un manège place J. Du Bellay**

M. Hucher informe que M.Loisel poursuit les préparatifs pour l'installation d'un manège pour compenser la perte de celui qui se trouvait sur la terrasse Lautréamont.

A la demande de Mme Haegy, la SemPariSeine lui communiquera les informations relatives à l'implantation, sur cette même place, d'un kiosque à journaux.

### **19) Chute d'une porte coulissante sur deux policiers, porte Rambuteau**

M. Hucher précise les conditions de l'incident grave survenu début avril : ce jour-là, les portes coulissantes côté porte Rambuteau, qui sont prévues pour rester ouvertes, n'étaient pas totalement achevées par l'entreprise. Lors de la poursuite, les policiers ont voulu fermer la porte qui aurait dû être bloquée en position ouverte. De plus, à cause d'un mauvais réglage, la porte n'était pas fixée correctement et est alors tombée sur les policiers, blessant grièvement l'un d'eux.

L'enquête judiciaire a démontré la responsabilité entière de l'entreprise, que celle-ci a reconnue.

### **20) Fourniture d'une ligne téléphonique et internet à la Bagagerie et au local d'information**

La SemPariSeine informe que, pour des raisons pratiques, un opérateur autre que France Telecom sera contacté.

### **21) Information sur les travaux place Marguerite de Navarre**

Lionel Bouzidi présente le dispositif de communication prévu et remet le 1<sup>er</sup> flash info qui est en cours de boitage chez tous les riverains proches.

### **22) Contrats de gardiennage**

Les sociétés de gardiennage sont des sous-traitants des entreprises de travaux qui ont la responsabilité de leur emprise de chantier. La SemPariSeine ne dispose pas des contrats liant ces intervenants.

-

**Le prochain Comité de suivi aura lieu le jeudi 25 mai 2011 à 17h  
à la SemPariSeine (salle 308A)**